

son voisin. C'est aussi par ce motif que je suis résolu à ne traiter jamais trop légèrement les plaintes des autres, mais à regarder les chagrins de mes semblables avec des sentiments d'humanité et de compassion.

ADDISON.

JOURNAL SCIENTIFIQUE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHIMIE.—Une autre découverte, que encore aux procédés nombreux et féconds aux-queles ont donné naissance les travaux des photographes, a occupé l'Académie. Déjà, depuis quelque temps, M. Niepce de Saint-Victor avait ouvert une voie féconde et toute nouvelle en trouvant le moyen de décalquer des dessins et des gravures sur papier, sur verre ou sur des plaques de métal. M. Poitevin vient de faire dans cette voie un pas nouveau et important. A l'aide de deux séries d'actions et de réactions chimique assez compliquées et dans le détail desquelles nous n'entrerons pas ici, il est parvenu à graver la planche même qui avait reçu l'image, tantôt en relief de manière à obtenir des épreuves analogues à celles de la gravure sur bois, tantôt en creux ou en taille-douce. Deux ou trois heures suffisent pour exécuter ce travail. On comprend de quelle importance pourrout devenir dans la pratique des arts le procédé découvert par M. Poitevin, s'ils peuvent être rendus usuels et d'un emploi facile. "La question scientifique est résolue, dit la communication que nous analysons ; reste la question artistique, qui ne peut l'être que par les personnes connaissant les exigences de l'art du graveur."

—La résine commune donne à la distillation une espèce de brai sec, une huile grasse très-consistante, et une huile essentielle jaune, qui contient elle-même de l'eau, de l'acide acétique et de la poix, et qui, dans l'industrie, était jusqu'à présent demeuré à peu près sans application. On l'appelle vive essence. M. Longet, dans le cours d'expériences qu'il avait entreprises sur l'huile grasse, s'est convaincu que la vive essence pouvait être d'un usage utile dans les arts. Il a pu, en la dégageant, à l'aide de la chaux vive, de l'acide acétique de l'eau et de la poix qu'elle contient, la substituer à la térébenthine rectifiée dans les lampes d'invention nouvelle que l'on appelle *vestalamp* en Angleterre, d'où elles sont originaires, et chez nous *lampes camphines*. La lumière donnée par ce produit nouveau égale au moins celle qui résulte de la combustion de la térébenthine. La vive essence rectifiée peut encore dans la peinture faire l'office de siccatif, et remplacer l'huile essentielle de térébenthine.

JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE.

BIBLIOTHEQUE DU CLERGE. (1)

Collection d'ouvrages nécessaires ou utiles à MM. les Ecclésiastiques.

THEOLOGIE MORALE

A l'usage des Curés et des Confesseurs.

Par Mgr. THOMAS M. J. GOUSSET,
Archevêque de Reims, légat-né du Saint-Siège,
Primat de la Gaule-Belgique.

QUATRIEME EDITION.

Le tome premier contient : les Traités des Actes humains, de la Conscience, des Lois, du Péché, des Vertus et du Décalogue. Le tome second contient : les Traités des sacrements en général, du Baptême, de la Confirmation, de l'Eucharistie, de la Pénitence, de l'Extrême-Onction, de l'Ordre, du Mariage, des Indulgences, des Censures; des Irrégularités, de l'Administration temporelle des paroisses, et une Table générale et détaillée de matières contenues dans tout l'ouvrage. 2 vol. in-8o.

Un succès universel, tel qu'on devait le prévoir, n'a pas manqué à cet ouvrage. près de 25,000 Exemplaires ont été vendus en deux ans. Tout les directeurs de consciences veulent avoir ce livre qui, par la sûreté des décisions, la clarté et la concision des principes, est préférable à tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur la même matière. La science profonde de l'auteur, science que les théologiens reconnaissent unanimement, donne à chaque proposition l'autorité la plus puissante. Tout en évitant le relâchement de quelques anciens casuistes et le rigorisme de certains théologiens, l'auteur a su réunir dans deux volumes plus de décisions pratiques qu'on n'en trouve dans les Conférences d'Angers, dans les Institutions sur le rituel de Talon, et autres ouvrages plus volumineux encore, concernant l'application des règles de la morale, l'administration des sacrements et le droit canonique. Ces deux volumes offrent d'ailleurs, pour les difficultés qui se rencontrent le plus souvent, un Répertoire de cas de conscience, avec des réponses à chaque question, courtes, précises, claires, et toujours fondées sur quelque autorité grave, ou sur le raisonnement, ou sur l'expérience. Enfin, la Théologie morale forme une méthode de direction complète et raisonnée, tant pour le gouvernement extérieur que pour le gouvernement intérieur des paroisses.

(1) On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à MM. J. & O. Crémazie, Libraires.

Economie Politique.

(Suite.)

"Autant la dissemblance des aptitudes et des forces intellectuelles est indispensable à l'acquisition des lumières, autant la diversité des fortunes l'est à la formation de cette partie de la richesse qui, sous le nom de capital, sert à subvenir aux avances indispensables à toute création industrielle. Les capitaux se composent de produits mis en réserve, en vue de l'avenir; et, comme ils n'ont d'autre source que l'épargne, la faculté d'en amasser n'appartient qu'à ceux qui possèdent au delà du nécessaire. Aussi ne les eût-on pas vus s'accumuler, si l'égalité eût régné entre les hommes. En pareil cas, non-seulement nul n'aurait été assez bien pourvu pour réaliser le moindre profit personnel mais on en aurait supprimé le désir, et la société, privée des moyens d'étendre et d'améliorer ses besoins, aurait végété tout entière dans

l'inertie et l'indigence. L'inégalité des richesses a des conséquences tout autres. D'une part, elle désire à ceux dont les revenus surpassent les besoins la faculté d'en appliquer une partie à des emplois reproductifs; de l'autre, elle les y excite par l'appât de l'agrandissement même de leur fortune; et, des excédants non consommés par les riches, se forment le fonds où l'industrie, à mesure qu'elle s'éclaire, puise les ressources sans lesquelles elle ne pourrait utiliser ses découvertes, et multiplier les fruits de ses œuvres.

"Ainsi se sont passées les choses à toutes les époques. Chez les peuples les plus arriérés, ce sont les hommes les plus vigoureux ou les plus habiles qui amassent les premiers capitaux. Dans la portion de provisions qu'ils recueillent en sus de ce qu'exigent leurs consommations du moment, se trouvent les ressources qui permettent de vaquer à d'autres soins que ceux de la subsistance, et d'entreprendre de nouveaux travaux d'ordre manufacturier. De même, aux âges plus avancés, les épargnes des riches fournissent les moyens de réaliser toutes les œuvres destinées à accroître la puissance productrice du travail; et si, de nos jours, nous voyons s'achever avec une merveilleuse promptitude tant d'entreprises dont les siècles passés auraient été incapables, c'est uniquement parce que, grâce au développement de l'aisance générale, le nombre des fortunes à même de se prêter à l'économie s'est multiplié de telle sorte que les opérations les plus gigantesques trouvent aisément les énormes avances qu'en réclame l'exécution.

"Les lumières et les capitaux sont trop indispensables à l'accomplissement des destinées humaines pour que tout, dans les lois qui régissent les développements de l'ordre social, ne soit pas combiné de manière à en hâter et à en assurer la multiplication. Aussi, un fait non moins nécessaire, non moins primordial que la diversité des aptitudes individuelles et des accidents de la vie, vient-il en achever l'œuvre, et ce fait, c'est l'établissement de la propriété.

"La propriété n'est pas le résultat de conventions arbitraires et factices. Ce n'est pas sur des considérations d'utilité publique qui n'auraient pu, en aucun cas, en devancer l'établissement qu'elle s'est fondée; elle est née avec les sociétés elles-mêmes. C'est un de ces faits primitifs qui puisent leur origine et leur sanction dans la constitution même de l'esprit humain, et qui, simples et inévitables manifestations de son activité, subsistent à toutes les époques dans la mesure marquée par le développement même de son activité. Ainsi, dans les temps où régnait la vie sauvage, les hommes, trop ignorants encore pour